

Immobilier

LES FONDAMENTAUX DE L'ARCHITECTURE, DE L'URBANISME, DES PATHOLOGIES, NORMES ET TECHNIQUES DU BATIMENT



En résumé

La formation continue des agents immobiliers ou autres professionnels relevant de la loi Hoguet a pour objectif la mise à jour et le perfectionnement des connaissances et des compétences nécessaires à l'exercice de la profession.

Ces formations pourraient également vous intéresser :

- [Formation aux diagnostics immobiliers : l'essentiel à connaître.](#)



Objectifs

A l'issue de la formation, vous serez en mesure d'acquérir les bases pour pouvoir répondre à toutes les questions techniques des clients



Programme

Les techniques du bâtiment :

- vocabulaire du bâtiment
- structure d'un bâtiment
- murs – cloisons – planchers
- charpentes et couvertures
- fenêtres/menuiseries
- électricité – plomberie
- escaliers et ascenseurs
- handicap et bâtiment

Les diagnostics obligatoires

Architecture et urbanisme :

- histoire de la construction
- l'acte de construire
- les lectures de plans
- l'urbanisme et le droit de l'urbanisme

Durée

1 jour(s) / 7 heure(s)

Effectif

De 3 à 8 stagiaires

Tarif

300 € NET

Pour qui ?

Les titulaires de la carte professionnelle mentionnée à l'article 1er du décret du 20 juillet 1972 ou lorsqu'il s'agit de personnes morales, leur représentant légal et statutaire. Les personnes mentionnées au dernier alinéa de l'article 3 de la loi du 2 janvier 1970 qui assurent la direction d'un établissement, d'une succursale, d'une agence ou d'un bureau. Les personnes, salariées ou non, habilitées par le titulaire de la carte professionnelle à négocier, s'entremettre ou s'engager pour le compte de ce dernier. Promoteurs immobiliers, collaborateurs en étude notariale, agents immobiliers, marchands de biens

Prérequis

Une expérience dans le domaine de l'immobilier est souhaitée.

Code RNCP / RS

NA

Référence

- l'encadrement juridique des travaux
- environnement et développement durable

RT2012 et 2020



Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques

Moyens techniques

Le stagiaire devra être équipé d'un ordinateur muni d'une webcam et d'un micro / haut-parleurs. Connexion internet haut débit.

Suivi d'action

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mises en pratiques, présentations ... qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation



Intervenants

Cette formation est animée par un consultant professionnel formateur spécialisé dans les domaines de formation.

Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité



Évaluation

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des connaissances et développement des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.